



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.O.C.M. SECTION MARCHÉ

Le samedi 08 Octobre 2022, l'Assemblée Générale de la Section Marche du C.O.C.M a eu lieu au 412 Avenue de la Grande Halle 78200 Buchelay

Conduite par Thierry Delafosse, secrétaire de la Section, et les membres du Bureau :

Nancy Delafosse (Présidente) - Gabrielle Coquerant (Trésorière) – Ghislaine Broutet (Secrétaire Adjointe) – Jocelyne Barbet - Marie-José Le Rouesnier et Alain Rocher.

Était excusé : Joëlle Gojard présidente du COCM

A la demande du C.A.S.I. les directives sanitaires ont été appliquées (Gel hydro alcoolique - désinfection des surfaces après réunion.....)

Nombre de personnes présentes à l'Assemblée Générale : 34 personnes

Nombre de personnes représentées : 5 personnes

Le secrétaire ouvre la séance à 15 h.

Le secrétaire rappelle l'ordre du jour :

Rapport Moral du secrétaire.

Rapport d'Activités 2021/2022.

Bilan Financier 2021/2022 et prévisionnel Projets 2023.

Questions diverses.

Election du Bureau.

PREAMBULE

Le secrétaire déclare ouverte la 35ème Assemblée Générale et, avant de commencer, il a souhaité que nous ayons une pensée pour Claude Monteil décédé fin novembre 2021. Nous aurons aussi une pensée pour Raymond Duval et Nelly Gallet qui ont actuellement des problèmes de santé. J'ai aussi une pensée pour René Charron qui lutte contre le cancer.

RAPPORT MORAL

Le secrétaire tient à remercier les adhérents de leur présence à la 35ème Assemblée Générale dans une période qui est redevenue quasiment à la normale mais il faut encore faire attention en continuant certains gestes barrières.

Au sujet de l'accès aux salles du centre SNCF, en complément des démarches antérieures d'Alain Lamour et de Joëlle Gojard, Thierry Delafosse et Joëlle Gojard ont assisté à une réunion tripartite avec l'USCF (Union Sportive des Cheminots de France), le CASI Paris Saint-Lazare et les autres clubs sportifs de Paris Saint-Lazare le 03/12/2021 où ils ont bataillé et très insisté pour notre besoin d'avoir accès aux salles du Centre SNCF de Buchelay afin de faire les réunions de bureau mensuelles et leur assemblée générale.

Tout cela a porté ses fruits car le 19 mars Joëlle Gojard remettait au secrétaire de la section marche les clés d'accès à une des salles du centre de Buchelay, afin de pouvoir faire nos réunions de bureau. Pour cela il a fallu fournir un calendrier de celles-ci pour le reste de l'année.

La date d'assemblée générale était incluse dans ce calendrier, mais début septembre soit un mois avant, il a fallu pour avoir la grande salle, refaire une demande spécifique avec rappel des dates déjà données, contrat d'assurance et suivre les consignes de la convention relatives à la mise à disposition de locaux du 1^{er} étage de l'ALSH situés au 4L2, avenue de la Grande Halle 78 200 BUCHETAY du 10 février 2022.

Statuts du Club Omnisport des Cheminots Mantais

Les statuts du COCM (qui datent de 1971) sont déposés dans les banques, à la sous-préfecture,...Il serait compliqué de les réécrire notamment l'article 9 sur le Conseil d'Administration. Pour l'instant, personne ne nous a demandé de les mettre à jour donc on a décidé de ne pas y toucher.

Il en est de même pour le Règlement Intérieur.

Concernant la question : est-ce que le Président de section doit obligatoirement être cheminot, la réponse (donnée par mail du 6 décembre 2021) par Cynthia Chemir, responsable des Activités Loisirs du CASI SNCF Paris Saint-Lazare est non.

Le ou la Président(e) de l'association doit être obligatoirement cheminot(e) mais pas forcément celui des différentes sections

Joelle Gojard (Présidente du COCM) a repris cette information importante dans le PV de la dernière AG du COCM le 15/03/22 et noté qu'elle rend donc caduque l'article 5 de notre Règlement Intérieur.

Convention d'occupation du local des Associations.

La convention relative à la mise à disposition de locaux du 1^{er} étage de l'ALSH, situés au 4L2, avenue de la Grande Halle 78 200 BUCHETAY a été signée le 20 février 2022 par le Secrétaire du C.A.S.I., Manuele Del GIUOICE d'une part et par Joelle Gojard présidente du C.O.C.M d'autre part

Un planning d'accès aux salles a été fait et approuvé pour l'année 2022 par les responsables concernés.

Renouvellement du Bureau de la Section Marche.

Cette année pas d'appel à candidature pour le bureau.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021/2022

Quelques chiffres :

- 61 adhérents (63 en 2020, 68 en 2019)
- 33 marches conduites le Samedi après-midi dont 17 par notre section
- 3 sorties en car
- 4 nouvelles adhésions en 2021 / 2022.

Divers :

- 5 réunions de Bureau de la Section
- 2 réunions de Calendrier des marches ACP-COCM marche
- Assemblée Générale du Club COCM.

Afin de pouvoir organiser et prévoir les projets 2022, le nouveau bureau a envoyé fin octobre 2021 un questionnaire pour connaître les attentes des adhérents à savoir :

- Quelle marche le samedi après-midi feront-ils : 6 ou 10 km
- Leur participation aux marches du dimanche matin
- S'ils sont d'accord à ce que la section organise une marche OMS
- Savoir ceux qui peuvent faire du covoiturage en cas de besoin.
- A quelle fréquence les sorties en car
- Lors de ces sorties en car, la préférence entre restaurant et pique-nique.
- La durée des grands voyages

Nous avons reçu 24 réponses (de couple ou individuel) soit 52,17% des adhérents.

- Marche du samedi = 17 réponses pour les 6 km et 4 pour les 10 km
- Participation aux marches du dimanche matin = 2 intéressés

L'organisation d'une marche OMS = 10 favorables
Ceux qui peuvent faire du covoiturage = 10 volontaires
Fréquence des sorties en car = 10 pour tous les 2 mois et 10 par trimestre

Sorties en car la préférence de restauration = en été plutôt pique-nique et en hiver restaurant
La durée des grands voyages = 1 semaine

Nous avons aussi demandé aux adhérents les lieux de sorties qu'ils souhaiteraient faire.

Compte tenu de ces résultats, le bureau fera dans la mesure du possible et en accord avec l'A.C.P une sortie tous les 2 mois voire une fois par trimestre et a sélectionné dans la liste des réponses quelques sorties en 2022 (voir dans le rapport d'activité 2021/2022)

D'autre part, un relevé des kilomètres des marches a été fait et une remise de classement a été présentée lors de l'A.G.

Marches

Dans le calendrier des marches nous avons suivi la demande de certains et nous avons rajouté une notion de facile – moyen et difficile. Il s'avère que les marches classées difficiles compte tenu de leur longueur ou des côtes ont rebuté certains. Donc avec l'ACP nous gardons que le facile et le moyen.

Nous établissons toujours 2 calendriers ACP-COCM par an pour les marches du Samedi. Il est possible de les consulter sur le site internet du COCM marche. Ils sont également distribués par mail ou par SMS aux adhérents.

Thierry Delafosse c'est rendu à la réunion organisée par Bernard Thuet, Président de l'Office Municipal des Sports (O.M.S) le jeudi 14 octobre. Les marches du dimanche matin reprennent.

Trois marches du samedi ont été annulées par l'ACP et le COCM à cause de la météo

L'ACP a organisé des sorties sur la journée mais cela a attiré très peu de nos adhérents :

- 02 avril une marche pour Ukraine
- 10 avril à Chambray 1 personne du COCM
- 06 juin Ezy/Eure 4 personnes du COCM

Sortie en car :

3 sorties en car ont été organisées :

- Le 18 décembre à Chartres organisée par l'ACP. il y a eu 20 participants du COCM
- Le 21 mai dans la forêt de Lyons et au château de Vascoeuil = 49 participants dont 19 COCM
- Le 11/06/2022 dans le Perche, il y a eu 44 participants dont 31 du COCM.

- La sortie à Clécy du 9 au 11 septembre a dû être annulée suite à un problème de l'organisme receveur.

Challenge Montuschi 2022 :

Le Comité du Challenge a eu lieu le Dimanche 18 Septembre à Breuilpont. Nous avons organisé une marche de 7,5 Km. 19 personnes y ont participé.

Voyage 1 Semaine en Irlande :

Le voyage en Irlande s'est effectué du 10 au 17 mai 2022 après un report de 3 ans. Il y a eu 47 participants dont 22 du COCM.

Evènement festif :

Le 19 novembre 2021 dans une des salles au stade Jean Paul Davis prêtée par l'OMS nous avons

honoré le départ du bureau de l'ancien président durant 11 ans Alain Lamour et de l'ancienne secrétaire Catherine Olry durant 6 ans, par une petite soirée qui a fait du bien après cette période de COVID. Merci encore une fois à eux deux.

La galette qui était prévu le 8 janvier à Porcheville a été annulée pour cause de COVID

Au thé dansant crêpes organisé conjointement par l'ACP et le COCM, il y a eu 10 participants COCM

A la sortie des BODIN organisé par l'ACP, il y a eu 7 participants COCM

Stage de 1er secours :

La formation aux gestes de 1^{er} Secours organisée par la ville de Mantes-la-Jolie a eu lieu le 28 avril et a été suivie par 4 personnes du C.O.C.M qui ont reçu tous leur diplôme.

Randonnée CIDEF - USCORG & COCM du 13 septembre 2022 de 14 km entre Gazeran et Epernon

Cet organisme de la SNCF a contacté Thierry Delafosse pour une rencontre Interclubs de Randonnée Ouvert prioritairement aux clubs de l'USCORG & COCM. Pique-Nique et il fallait prévoir une licence ou un certificat Médical. En fait c'était ouvert qu'aux personnes SNCF de notre club. La proposition a été soumise aux personnes concernées. Il n'y a eu aucune inscription.

Marches en Juillet et Aout

Cette année, des marches ont été réalisées le Dimanche matin par un petit nombre d'entre nous.

Forum des associations à Mantes-la-Jolie le 03 septembre 2022

Quelques membres du bureau et adhérent ont tenu un stand à ce forum, nous avons eu 4, 5 contacts. Merci à nos adhérentes qui ont tenu le stand.

Activités programmées à venir :

Le 15/10/2022, sortie en car avec une marche entre Le Mesnil le Roi et Saint germain en Laye.

Le 22/10/2022 marche avec l'association Pitbulls sans toit (avec des chiens) et soirée dansante avec repas à la salle des fêtes de Freneuse.

Le 23/10/2022 notre marche OMS à partir de la salle des fêtes de Freneuse.

BILAN FINANCIER (du 01/10/2021 au 30/09/2022)

Banque

Le bureau a pris la décision de n'avoir qu'une banque au lieu de deux pour ne payer qu'un service. Les comptes à la BNP ont été reversés sur notre compte CA. Notre trésorière va ouvrir un second compte de dépôt pour les voyages et un compte épargne au CA.

Nous avons voulu mettre tous les comptes chez LCL à Bonnières mais comme les statuts en notre possession n'étaient pas signés cela n'a pas été possible. Depuis Joelle Gojard m'a envoyé des statuts signés mais nous en resterons là avec cette banque.

Le Bilan Financier de l'exercice 2021/2022 présente sur le compte courant un résultat de 1520,22 € et sur le livret A 1816,25 €.

Le Bilan Financier a été présenté au cours de l'A.G.

Vous le trouverez en pièce jointe.

PROJETS 2023

Nos collègues de l'A.C.P. ont lancé une sortie de 3 jours du 15 au 17 avril 2023 à la fête des jonquilles à Gérardmer et qui est organisé par Mondia Voyages.

Nous organisons un voyage d'une semaine dans la région des Pouilles en Italie à partir du 4 septembre 2023 au plus tôt via l'agence Echappée Belle.

QUESTIONS DIVERSES

Indemnisation du covoiturage :

Compte tenu du coût élevé du carburant actuellement et à la demande à la fois de personnes sans voiture qui compte sur le covoiturage et de personnes qui font ce covoiturage, il a été proposé que chaque personnes transportées donnent 1 € dès la montée dans la voiture au conducteur pour les sorties au calendrier des marches du samedi et du jeudi.

D'autre part pour les covoiturations de destination plus éloignées il a été proposé d'appliquer ce prix : ([7 Litres X nb de km] /100 km) X [prix au litre à Auchan au moment de la sortie essence ou diesel suivant la voiture].

Il a été recommandé qu'il y ait 4 personnes par véhicule.

Un vote à main levée a été fait pour entériner ces décisions.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le bureau a été reconduit

Bureau 2022/2023 :

Présidente : Nancy Delafosse

Secrétaire : Thierry Delafosse

Secrétaire Adjointe : Ghislaine BROUTET

Trésorière : Gabrielle COQUERANT

Membres : Jocelyne BARBET – Marie-José LE ROUESNIER – Alain ROCHER

L'élection du Bureau est approuvée à l'unanimité.

CONCLUSION :

Ce dernier exercice est revenu à la normale pour les marches comme avant le COVID. Nous comptons toujours sur vous pour rester aussi nombreux et vous remercions de votre participation.

Merci à notre Trésorière Gaby Coquerant qui est sur la brèche tout au long de l'année pour tenir les comptes de notre Section et encadrer les marches.

Merci aussi à Jocelyne Barbet, Monique Fantou et Marie Jo LE Rouesnier pour leur encadrement des marches.

Merci aux autres membres du bureau pour leur participation aux décisions et à leur présence aux réunions de travail

Les réunions festives sont difficiles à organiser à cause des salles disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 h 00. P/le Bureau

Thierry DELAFOSSE

Distribution : 1 exemplaire aux membres du Bureau – 1 ex à Joëlle Gojard - 1 exemplaire aux adhérents.